



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 https://liguehdfft.fr

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

COMMISSION DES ORGANISATIONS

Thibaut HURIEZ

Président de la Commission des Organisation

☎ 06 09 61 78 42

@ : huriez.thibaut@liguehdfft.fr

Réf. : 170-T-H-2018-05-15-Commission des organisations

CAMBRAI le, 15 mai 2018

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs de Tennis de Table de la Ligue Hauts-de-France,
S/c de Mesdames et Messieurs les Correspondants.

Le calendrier des épreuves régionales pour la saison 2018/2019 a été entériné par le Conseil de Ligue du 16 avril 2018 et nous pouvons dès à présent préparer la saison prochaine.

Date des épreuves :

Jour et date	Organisé en 2017/2018 par :	Epreuves	Nombre Tables nécessaire
dimanche 16 septembre 2018	SAINT-LAURENT-BLANGY (62)	TOP REGIONAL DE RENTREE	24 ou 30 ?
samedi 13 octobre 2018	Lieux multiples	Critérium Fédéral - Tour 1	Minimum 8
samedi 08 décembre 2018	Lieux multiples	Critérium Fédéral - Tour 2	Minimum 8
dimanche 13 janvier 2019	VILLERS-SAINT-PAUL (60)	Echelon régional de la COUPE NATIONALE VETERANS	24
samedi 26 janvier 2019	Lieux multiples	Critérium Fédéral - Tour 3	Minimum 8
dimanche 03 mars 2019	VILLENEUVE D'ASCQ (59)	Echelon régional du CHAMPIONNAT DE FRANCE VETERANS	24
dimanche 03 mars 2019	AMIENS (80)	TOP REGIONAL DE DETECTION	20
samedi 16 mars 2019	Lieux multiples	Critérium Fédéral - Tour 4	Minimum 8
dimanche 19 mai 2019	DIVION (62)	Echelon régional des FINALES INDIVIDUELLES PAR CLASSEMENT	24
dimanche 19 mai 2019	ESSARS (62)	FINALES INDIVIDUELLES PAR CLASSEMENT (H16 et F13)	16
dimanche 16 juin 2019	BETHUNE-BEUVRY (62)	FINALES INDIVIDUELLES PAR CATEGORIES D'ÂGES	24

Vous trouverez, joints à ce courrier :

- le cahier des charges commun aux épreuves régionales
- le document de positionnement de votre club pour l'organisation d'une épreuve régionale.

Lisez attentivement le cahier des charges et positionnez-vous si vous savez que vous pouvez le respecter.

La Commission des organisations met en place le principe de l'alternance entre les Comités qui reçoivent les épreuves, mais ce principe ne s'appliquera pas si aucun club d'un Comité ne se positionne ou si malgré le positionnement d'un club, ce dernier n'est visiblement pas en mesure de respecter le cahier des charges.

En plus de cette disposition, l'organisation sera retirée au club et au Comité dont aucun arbitre et/ou juge-arbitre ne se positionneront pour cette épreuve.

Date de retour du document de positionnement pour être partenaire de l'organisation d'une épreuve régionale :

Avant le vendredi 15 juin 2018 au secrétariat du pôle de Beauvais.

Merci de bien tenir compte des dates de retour des dossiers, du respect de ces échéances dépend l'organisation sereine de notre saison sportive.

PS : début septembre, vous recevrez le document de positionnement pour l'organisation du Critérium Fédéral avec les 2 dates d'organisation par la Ligue du CF N2 Zone 6 (24 tables samedi après-midi et dimanche)